

## **LOCUTIONS, UNITÉS, SÉRIES, COMPOSÉS... POINTS DE VUE DE L'ÉCOLE DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE DE GENÈVE (CH. BALLY, A. SECHEHAYE, H. FREI)**

**ANAMARIA CUREA\***

**ABSTRACT.** *Phrases, Units, Series, Compound Words ... Approaches of the Genevan School of General Linguistics (Ch. Bally, A. Sechehaye, H. Frei).* In this article we aim to examine the approaches regarding the word combinations advanced by the linguists of the "first" Genevan School. Between 1920-1930, this issue has been subject of investigation in their research, which proposed solutions convergent with more recent ones, but which, however, remained tributary to the englobing conceptual framework and to the research objectives of each type of approach. Our purpose is to identify the peculiarities of the Genevan theories of Linguistics, somewhere between the Saussurean inspiration and other diverse and original projects.

**Keywords:** *phraseology, composition, phrases, compound words, general linguistics, Geneva.*

**REZUMAT.** *Locuțiuni, unități, serii, cuvinte compuse în abordarea școlii de lingvistică generală de la Geneva (Ch. Bally, A. Sechehaye, H. Frei).* În acest articol, ne propunem să examinăm abordările privind combinațiile de cuvinte propuse de lingviștii „primei” școli de la Geneva. În anii 1920-1930, această problematică a făcut obiectul unor cercetări care au propus soluții convergente cu abordări mai recente, rămânând totuși tributare cadrului conceptual care le înglobează și obiectivelor de cercetare ale fiecărui tip de abordare. Ne propunem să identificăm ceea ce aduce specific lingvistica școlii de la Geneva, între inspirația saussuriană și proiecte diverse și originale.

**Cuvinte-cheie:** *frazologie, compunere, locuțiuni, cuvinte compuse, lingvistica generală, Geneva.*

---

\* **Anamaria CUREA** est enseignante de linguistique à l'Université Babeș-Bolyai de Cluj-Napoca, elle est membre du Centre de recherches en linguistique romane et analyse du discours de l'UBB (CLRAD) et membre associé du Laboratoire d'Histoire des Théories Linguistiques (UMR 7597 du CNRS). Elle est notamment auteur d'un ouvrage et de plusieurs articles sur l'histoire conceptuelle de l'école de linguistique générale de Genève. E-mail : anamariacurea@yahoo.fr.

## Introduction

Dans le cadre d'une réflexion sur la problématique des combinaisons de mots, nous souhaitons interroger les théories genevoises de linguistique générale à ce propos, principalement pour trois raisons. D'abord, pour montrer que cette problématique n'est pas toute récente et que l'intérêt pour ce sujet dans les années 1920-1930 a pu engendrer des formulations, des questionnements et des solutions qui convergent avec les solutions plus « modernes », notamment en ce qui concerne la dimension principielle de la phraséologie et le traitement sous forme de « continuum » ; ensuite, pour vérifier si les hypothèses et les solutions des trois linguistes ont des points communs et quels sont ces points ; et enfin, pour voir ce qu'apporte de spécifique la linguistique dite générale et notamment les théories élaborées par les linguistes de la première et de la deuxième génération de l'école genevoise, construite autour de la figure tutélaire de Ferdinand de Saussure<sup>1</sup>.

Il est, bien entendu, impossible de rendre compte de la complexité et des enjeux de chacun des programmes de recherche de ces linguistes et cela dépasse notre propos ici<sup>2</sup>. Nous allons seulement fournir des éléments de contextualisation utiles à circonscrire leurs approches de la combinaison des mots.

### 1. La stylistique de Charles Bally : de la critique du *mot* à la recherche des *moyens d'expression* ...en passant par la phraséologie ?

La problématique des groupements phraséologiques est notamment présente dans les premiers ouvrages de Bally, consacrés au projet disciplinaire développé autour de la stylistique, nouvelle approche centrée essentiellement sur l'identification, la description et le classement des « moyens d'expression » d'une langue<sup>3</sup>. Pour cerner le statut que Bally assigne à ces groupements, il est utile de rappeler que la recherche des « moyens d'expression » spécifiques d'une langue est d'abord, pour lui, une question de délimitation et que, pour cela, il entend s'éloigner de l'approche traditionnelle centrée sur le *mot*, à la recherche d'éléments correspondant à des unités psychologiques.

---

<sup>1</sup> Puech (2000) offre une perspective éclairante sur l'héritage saussurien, entre Paris et Genève. Voir aussi Amacker (2000), pour une problématisation du saussurisme des éditeurs du CLG.

<sup>2</sup> Pour une analyse conceptuelle des programmes de recherche de Ch. Bally, A. Sechehaye et H. Frei, notamment sous l'angle du développement de la problématique linguistique de l'expression et de l'expressivité, voir Curea (2015).

<sup>3</sup> Pour une discussion plus détaillée sur la recherche d'une *unité linguistique* et sur le débat à ce sujet chez les linguistes genevois, voir Curea (2019).

Dans le *Précis de stylistique* (1905) (ci-après *Précis*) et dans le *Traité de stylistique française* (1909) (ci-après *Traité*), la conception atomiste sur le mot est envisagée comme une approche qui ne convient ni à l'activité proprement dite d'apprentissage d'une langue quelconque, ni à la description et au classement des faits linguistiques dans la perspective stylistique qui est la sienne. Pour s'éloigner autant de la méthode étymologique que de la lexicologie et de l'objet de la sémantique historique, intéressée aux évolutions des sens, la stylistique s'intéresse aux « faits d'expression » en étroite relation avec la dimension « psychologique » des usages linguistiques :

La lexicologie énumère ces sens et les décrit comme inhérents aux mots eux-mêmes ; la stylistique, au contraire, part du principe que notre pensée ne se formule jamais par des mots isolés, mais par des groupes de mots (Bally 1905 : 9).

Le deuxième chapitre du *Précis* est une réflexion critique (récurrente par ailleurs chez Bally) à l'égard du mot comme unité linguistique, faisant référence notamment à son incapacité à faire saisir les rapports entre la pensée et la langue, problématique en vogue à l'époque :

Ainsi pour l'élaboration de l'idée la plus simple, les mots se présentent par groupes dans notre esprit, et dans chacun de ces groupes, on ne saurait dire lequel des éléments a surgi le premier, lequel est venu en dernier lieu. Nous pensons par phrases et non par mots, et le triage des éléments s'opèrent inconsciemment en nous sur ces matériaux réunis en faisceaux. Le mot est une unité lexicologique, et non une unité psychologique (...) ainsi donc pour la stylistique le mot est une sorte de fiction ; elle a plutôt pour objectif de rechercher par quelles actions réciproques et par quels groupements les mots deviennent des moyens d'expression, c'est-à-dire rendent les formes diverses de la pensée (Bally 1905 : 31).

Dans ce cadre général attribué à la stylistique, la phraséologie fait l'objet de tout un chapitre du *Précis* : elle est définie comme une partie du vocabulaire où sont étudiés et classés les groupements, envisagés comme résultat d'une combinatoire lexicale, selon le degré d'identification entre un groupe de mots et une idée. Bally est particulièrement intéressé par ce phénomène, susceptible de rendre compte d'un dynamisme langagier qui implique une lecture non oppositive de la dualité *langue-parole* :

Le lien qui rapproche ces éléments peut se resserrer ; les groupements ainsi formés se présentent avec une fixité toujours plus grande ; l'usage

peut les consacrer et en faire avec le temps des unités indissolubles ; les mots cessent alors d'avoir une existence indépendante, les raisons syntaxiques qui les ont réunis au début n'apparaissent plus à l'esprit, et si le groupe parcourt toutes les phases de cette transformation psychologique, *il équivaut à un mot*, s'identifie complètement à un concept isolé et ne peut plus être altéré dans ses parties constituantes. (Bally 1905 : 87).

Comme stratégie d'exemplification, Ch. Bally a recours au dictionnaire *Littré*, afin de classer les exemples selon leur aptitude à se combiner avec d'autres lexèmes pour former des ensembles plus ou moins figés, susceptibles d'être placés sur une échelle qui mène de l'association libre à l'unité phraséologique :

Le verbe <i>faire</i> dans le <i>Littré</i>	L'adjectif <i>bon</i> , dans le <i>Littré</i>
Dieu a fait le monde en six jours Ce que j'ai fait, j'ai cru le devoir faire *	Une bonne terre, une bonne mémoire, une bonne armée, de bons soldats *
Faire un projet, faire les délices ou l'admiration de qqn *	Le bon droit, avoir bon pied, se donner du bon temps, avoir bon courage *
Faire une chambre, faire un lit, faire les foins *	Un bon vivant, un bon homme, la Bonne Nouvelle *
Une mine fait explosion, un texte fait règle, une maison fait face à une autre *	La bonne volonté, trouver bon, le bon plaisir + à la bonne heure ! à quoi bon ?
Faire table rase, ne faire ni une ni deux + je n'en ferai rien, que voulez-vous que j'y fasse ?, grand bien vous fasse !	

Comme pour d'autres phénomènes langagiers qui ont intéressé Bally, la phraséologie est susceptible d'être envisagée en termes de gradualité, ce qui engendre des difficultés (et autant d'enjeux) d'ordre méthodologique et terminologique. Deux termes sont proposés, « affinité » et « unification », et la gradualité est elle-même expliquée par de nouveaux termes proposés, des innovations terminologiques (*groupements, séries, unités*) :

- 1) Les groupements libres
- 2) Les groupements usuels : *faire un projet, gravement malade, grièvement blessé, repas, festin plantureux, tancer vertement* (« affinité impondérable, mais réelle »)
- 3) Les séries phraséologiques : *courir un danger, livrer une bataille, remporter une victoire, pousser un cri, un déni de justice, une prise de possession*
- 4) Les unités phraséologiques : *faire table rase, la bonne volonté* (idiotismes, gallicismes) (Bally 1905 : 90-91)

Il faut noter également l'attention portée par Bally dans le *Précis* à des critères pragmatiques qui concourent à la création d'unités discursives spécifiques du langage subjectif et caractérisées par un degré variable de figement. Une nouvelle classe est établie sous le nom de « tours syntaxiques immobilisés » :

S'il s'agit, non plus de formes isolées, mais d'un groupe de mots, la conséquence de la nuance subjective et exclamative sera de faire oublier le sens individuel des mots ; ils seront identifiés dans leur totalité avec le sentiment qu'ils expriment, et le jeu de leurs rapports syntaxiques ne sera plus compris ; voilà pourquoi on peut parler ici (...) de tours syntaxiques « immobilisés » (Bally 1905 : 156).

Aux séries et unités phraséologiques (du « langage objectif »), Bally fait correspondre des séries et unités du « langage subjectif ». Les séries se caractérisent par une préservation partielle ou relative de la valeur syntaxique, alors que les unités présentent un effacement de leur fonction syntaxique d'origine :

- Séries : *Que voulez-vous ? / Mais tu n'y penses pas ! / Voyez-vous ! / Ne m'en parlez pas ! ;*
  - Effacement de la fonction syntaxique plus avancé : *Va pour la préfecture / C'est fini ! ;*
  - Tournures subordinatives qui sont le produit d'une ellipse : *Ce que c'est que l'habitude ! / Il fallait voir comme il était content ! ;*
  - L'emploi subjectif des interrogations : questions rhétoriques
- a) *Me laisserez-vous tranquille à la fin ! / Savez-vous rien de plus lamentable que la mort d'un oiseau ? / En ai-je reçu des coups, quand j'étais petit ! / En a-t-il de la chance, ce coquin ! ;*
- b) *Que voulez-vous que j'y fasse ? / Où voulez-vous que j'aille ? / À quoi bon ?*

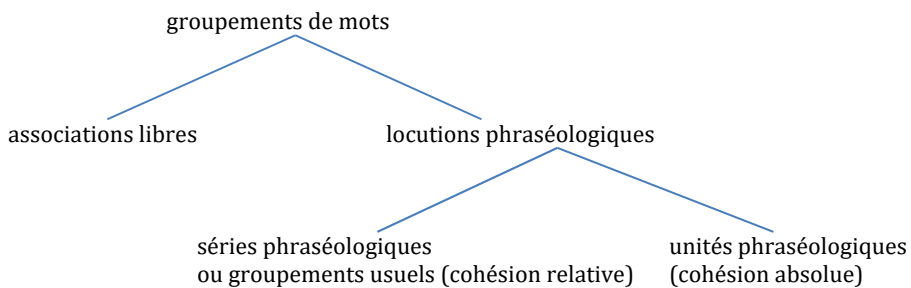
Cette problématique est reprise et continue d'être développée dans le *Traité* (1909). Les classes identifiées dans le *Précis* sont regroupées selon un principe légèrement différent, et les séries font l'objet d'une analyse plus approfondie et d'un classement plus détaillé<sup>4</sup>. L'échelle est expliquée presque dans les mêmes termes que dans le *Précis*, entre « association libre » et « unité » et l'argumentation se construit, comme souvent chez Bally, selon la *logique de la zone intermédiaire et du territoire limitrophe*<sup>5</sup> :

<sup>4</sup> Cf. Lépinette (2013), pour une réflexion sur le traitement de cette problématique dans le *Traité* de Bally.

<sup>5</sup> Nous avons identifié ce type de logique comme stratégie épistémologique récurrente dans l'œuvre de Charles Bally, voir Curea (2015 : 86-90).

On peut donc dire que la combinaison des mots entre eux varie d'aspect dans les limites formées par deux cas extrêmes : 1) l'association se désagrège aussitôt après sa formation, et les mots qui la composait recouvrent leur entière liberté de se grouper autrement ; 2) les mots, à force d'être employés ensemble pour l'expression d'une même idée, perdent toute autonomie, ne peuvent plus se séparer et n'ont de sens que par leur réunion. On comprend qu'entre ces deux extrêmes il y a place pour une foule de cas intermédiaires qui ne se laissent ni préciser ni classer. (Fixité variable des groupes de mots) (Bally 1909 : 68).

Les quatre degrés identifiés dans le *Précis* se retrouvent distribués différemment au sein d'un nouveau classement, qui regroupe dans la même catégorie les deux classes envisagées séparément dans le *Précis*, celle des séries phraséologiques et celles des groupements usuels ; de plus, les *séries* et les *unités* forment ensemble la classe des *locutions phraséologiques* :



Les séries sont définies comme des groupements usuels, dont les éléments présentent des affinités les uns avec les autres grâce à un usage récurrent, mais qui sont également utilisés indépendamment et librement :

Il y a série ou groupement usuel lorsque les éléments du groupe conservent leur autonomie, tout en laissant voir une affinité évidente qui les rapproche, de sorte que l'ensemble présente des contours arrêtés et donne l'impression du « déjà vu » (Bally 1951[1909] : 70).

Les exemples sont classés selon des critères mixtes, reposant sur leur mode de formation ou leur effet (intensité). Les exemples types sont *gravement malade*, *grièvement blessé*, *désirer ardemment*, *aimer éperdument*. Bally établit également les « séries d'intensité » : *chaleur suffocante*, *accablante*,

*tropicale, torride, sénégalienne ; intimement lié, diamétralement opposé, refuser catégoriquement, regretter amèrement, ainsi que les « séries verbales » : remporter une victoire, prendre une décision, prendre un engagement, avoir l'habitude (unité : avoir coutume) ; recueillir des infos, prendre des renseignements, jeter un coup d'œil, faire un tour, jouer un tour.*

Les unités phraséologiques se caractérisent selon un critère sémantique, à savoir par leur signification irréductible à la somme des significations de leurs éléments constitutifs : *battre en retraite, faire preuve, avoir peur, avoir faim, prendre note, avoir lieu de, tenir tête*. Pour leur analyse, Bally établit des critères d'identification, appelés « indices extérieurs » respectivement « indices intérieurs », qu'il faudrait envisager comme complémentaires :

- Indices extérieurs : plusieurs mots écrits séparément (critère graphique) ; ordre invariable (critère syntaxique), substitution bloquée (critère sémantique) ;
- Indices intérieurs : équivalence avec un mot simple, avec un « terme d'identification », oubli du sens des éléments *avoir maille à partir avec qqn*, présence d'archaïsmes et d'expressions vieilles, de sens (*il n'y a pas péril en la demeure*) et de syntaxe (*sans coup férir, n'importe*).

Parmi les indices utiles à la délimitation des locutions, Bally évoque également les incorrections ou « oubli des rapports syntaxiques vivants » : *à quoi bon l'ambition ?, je me fais fort de réussir, j'ai bien peur, une jeune fille très comme il faut* ; l'expression *des plus* + adj. au singulier : « Jamais on ne parle ni on n'écrit incorrectement pour le seul plaisir d'être incorrect » (Bally 1951[1909] : 83). Henri Frei est celui qui, à partir de cette nouvelle conception non-normative de la faute, approfondit cette problématique dans la *Grammaire des fautes* de 1929.

## **2. Henri Frei : le figement ou brachysémie au service du besoin de brièveté**

Dans la *Grammaire des fautes* (1929), Henri Frei envisage le figement ou *brachysémie* en évoquant d'abord la notion d'*agglutination* telle que définie dans le CLG (1916), faisant donc référence à une notion saussurienne. Pourtant, il évite d'utiliser ce mot pour expliquer le processus de figement et privilégie les notions de *syntagme* et d'*agencement de signes* en un signe simple, tout en prenant soin de préciser qu'il s'agit d'un besoin sémantique.

Le mécanisme de la brachysémie ou brièveté sémantique, qui est le figement d'un syntagme, c'est-à-dire d'un agencement de deux ou plusieurs signes, en un signe simple (Frei 1929 : 133).

Les principaux indices de la brachysémie sont les suivants :

- 1) difficulté des substitutions partielles et, corrélativement, facilité des substitutions totales :

*Bon marché*, partiellement figé (il est difficile de substituer mauvais marché ...et il est facile de substituer des synonymes (*économique*) ou des contraires (*cher*, etc.)

- 2) facilité de déterminer globalement, difficulté de déterminer partiellement (indices corrélatifs) : *c'est plus bon marché*, une marchandise *plus bon marché*, *trop de bonne heure*

Les fautes, contresens et tautologies sont révélateurs à ce propos :

Passe-moi le pain, *s'il vous plaît*  
Dans son ensemble, ces salonnets sont fort intéressants  
Les bureaux de l'état-civil militaire  
Un bois de lit de fer  
Travaux publics privés  
Les intempéries du temps, une inspection locale des lieux  
Embrasser quelqu'un sur la joue

- 3) accord fautif ou non accord des éléments bloqués, un indice de brachysémie : ces choses n'ont rien de comparables/elle s'est fait *fort* de réussir

Henri Frei reprend l'exemple de Bally, le cas *des plus* + adj. singulier : Il est des plus *amical* / Un accueil des plus *glacial* / Je vous serai des plus *obligé* / Je vous serai des plus *reconnaissante*, et interprète *des plus* comme figé en un signe compact, qui aurait la valeur unique et indécomposable d'un signe de superlatif absolu « très, extrêmement » ; la preuve est qu'on l'utilise également avec des adverbes : *travailler des plus attentivement*, *participer des plus efficacement à quelque chose*, *ça va des plus mal*.

Dans le cas du figement, H. Frei ne va pas aussi loin que Bally dans l'approche lexicale, pour délimiter les unités, les séries, et établir une échelle



du figement. Il s'intéresse à cette problématique notamment sous l'angle du déficit qui est à l'origine de ces fautes et de la place de ce « besoin » parmi les forces qui assurent l'équilibre du système : le figement n'est pas un procédé mais un processus, la finalité y a son mot à dire car « ce processus dans l'ensemble ne s'attaque pas à n'importe quels syntagmes, mais de préférence à ceux qui pour une raison ou pour une autre sont difficilement analysables, donc déficitaires » (Frei 1929 : 136).

Le figement est, selon lui, un cas limite de la finalité (« sélection par élimination des inaptés ») ; il s'attaque aux formes « fossiles », qui, ne se laissant pas rattacher au reste du système, sont difficilement analysables (ex. « cette information s'est *avérée inexacte* »). Le traitement des comparatifs du type ancien est exemplaire à ce propos : *c'est bien plus mieux qu'avant ; le plus meilleur, bien plus meilleur, aussi pire, bien plus pire, la plus pire des deux méthodes*.

### **3. Locutions et composés, agglutination et analogie : Albert Sechehaye et Ferdinand de Saussure**

À partir d'exemples du français et d'autres langues indo-européennes, A. Sechehaye examine sous l'angle théorique et pratique la distinction entre *locutions* et *composés* dans un ample article de 1921. L'approche de Sechehaye situe cette problématique de la combinaison des mots sur le terrain de la distinction saussurienne synchronie-diachronie. En distinguant entre *locutions* et *composés*, Sechehaye décrit deux ordres de faits linguistiques, sous l'angle de leurs principes, des relations qui s'établissent entre eux et des perspectives que cela permet d'ouvrir sur la grammaire au sens large.

D'abord, Sechehaye montre que locution et composé sont opposables dans la théorie. Les locutions : *arc-en-ciel, rez-de-chaussée, bonheur, rouge-gorge, gendarme, pie-grièche* sont les produits de ce que l'on appelle *agglutination* (CLG p. 248), que Sechehaye appelle « synthèse pure » :

C'est un phénomène dont le mécanisme est assez connu. Il consiste en ceci, qu'un ensemble de parties significatives est, dans l'acte de la parole, considéré dans sa signification totale et devient par là l'équivalent du signe simple d'une idée simple. (Sechehaye 1921 : 655).

À ses yeux, si le phénomène est passager, la langue n'est point atteinte. On a des locutions de toutes sortes et de toutes catégories grammaticales : *un à-coup, bien-aimé, partout, en dépit de, être quitte, quand même*. Ces locutions ont un caractère « anormal » ou « archaïque » par rapport aux constructions libres, selon Sechehaye. À mesure que l'évolution produit ses effets, la locution

devient mot arbitraire « simple somme de syllabes sans parties significatives » (Sechehaye 1921 : 656). Exemples : *ah hoc* – avec, *in odio* – ennui ; *bec jaune* – béjaune, *Jovis barba* – joubarbe, *dies dominica* – dimanche. L'évolution est alors achevée et il s'agit d'un phénomène « diachronique », donc se déroulant dans le temps : « il commence dans la psychologie individuelle, se continue dans la langue en devenant psychologie collective, de là il passe dans le domaine de la grammaire et s'achève quand ce qui était à l'origine construction libre est devenu mot simple » (Sechehaye 1921 : 657). La locution remplit le temps entre ces deux extrêmes (construction libre et mot arbitraire), elle est une « évolution en cours ».

Les composés sont des groupements qui s'expliquent autrement : l'exemple de départ donné par Sechehaye est le type grec *rhododaktylos* « qui a des doigts de rose », utilisé dans une série homogène d'autres composés du même type morphologique et sémantique, formant une « ressource d'expression », un « procédé de langue », un « modèle » qui se reproduit : « Or, qui dit procédé de langue, dit fait de grammaire ayant sa raison d'être par lui-même comme principe d'organisation linguistique en dehors de toute question d'origine et de devenir, fait « synchronique » en un mot, donc bien différent de la locution, fait diachronique » (Sechehaye 1921 : 659).

Sechehaye envisage une différence radicale entre la synthèse pure et la composition, comme deux ordres de faits relevant de niveaux d'explication irréductibles, notamment par rapport à leurs conséquences et effets sur la grammaire. Sous cet angle, il distingue entre deux types de synthèse :

La synthèse pure, qui s'attache à un ensemble construit, est un phénomène étranger à tout ce qui est extérieur au groupe sur lequel il porte, il est étranger à la grammaire ; aussi est-il dans ses effets lointains destructif de toute construction. Au point de vue de l'agencement grammatical c'est un phénomène de régression. Au contraire, le composé, qui intéresse non seulement un groupement isolé, nouveau ou déjà usuel, mais qui, au-delà du fait particulier voit le cas général, est un fait de grammaire. Il a sa raison d'être dans l'idée d'une règle qu'il contribue à affirmer et à maintenir. Tandis que la synthèse pure tend vers la fusion des parties, vers l'unité arbitraire – tel un creuset où se fond en un lingot homogène tout ce qu'on y jette –, la synthèse du composé est au contraire constructive ; elle respecte l'individualité des éléments qu'elle rapproche suivant une règle. (...) ils sont là pour elle. Ce n'est plus la fusion dans un creuset qui confond tout, c'est l'agencement, l'ajustement régulier de deux pièces pour faire un mot par le rapprochement de deux idées. (Sechehaye 1921 : 662).

Ce qui est très intéressant à faire remarquer, chez A. Sechehaye, c'est la pensée d'une co-existence, dans la réalité des faits de langage, des deux formes de synthèse, et ce, à tout moment. La locution apparaît dans un état de langue : *de part Dieu, de part le roi* (en ancien français, par ordre de Dieu, du roi). Sechehaye fait remarquer que la préposition *de par* « en vertu de » (provenant de *de part Dieu, de part du roi*) est le résultat d'une nouvelle interprétation, qui contrevient à l'étymologie. La question est, pour Sechehaye, si la locution peut devenir un point de départ pour le phénomène de composition, s'il est possible de passer de la synthèse pure à la synthèse constructive. Sa réponse est affirmative et un bon exemple est le type syntaxique *avoir peur, tenir tête, mettre fin*, par rapport aux formations plus récentes *faire sensation, faire panache*.

Selon Sechehaye, à l'origine de la composition il y a des locutions, car « on ne crée pas une règle, elle s'établit peu à peu d'après les modèles qui la précèdent. Or les modèles ce sont des locutions (...) » (Sechehaye 1921 : 664). En guise d'exemple, le phénomène de dérivation appliqué à une synthèse pure (*Moyen Age, moyenâgeux*), tout comme l'« hypostase » (*le va-et-vient, les on-dit, le rouge-gorge*). Un examen des composés du français montre que les langues romanes ont recréé des composés, par exemple sur le modèle de la composition savante en grec *hendécasyllabe, homogène*, qui est à l'origine des formations plus récentes *hétéromorphe, psychanalyse*. D'autres exemples spécifiques du français évoqués par Sechehaye sont le type : *porte-plume, pèse-lettre, gratte-ciel*, le complément prépositionnel : *couteau de poche, couteau de chasse, maître d'école, chien de garde, char d'assaut ; moulin à vent, moulin à café, boîte à musique*, procédé de création lexicographique caractérisé par une syntaxe ancienne, et par l'absence d'article ; l'ensemble coordinatif *parents et enfants, filles et garçons, jeunes et vieux, bêtes et gens, officiers et soldats*, qui est fécond en français.

L'approche de Sechehaye suit une ligne de pensée « saussurienne » quant à la manière d'envisager méthodologiquement la séparation principielle entre fait diachronique et fait synchronique, en l'occurrence au sujet des locutions et des composés. Sa distinction entre synthèse pure et synthèse constructive prend pour point de départ une distinction présente dans le CLG entre *agglutination* et *analogie*. Il s'agit essentiellement d'une même approche de la combinaison des mots entre lexique et syntaxe, diachronie et synchronie, langue et parole<sup>6</sup>. Dans le CLG, l'agglutination et l'analogie s'opposent notamment sur trois points : l'agglutination est un processus concernant deux « termes originaires distincts » qui « se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable » (CLG, p. 248) : *ce ci...ceci, tous jours...toujours, au jour d'hui...aujourd'hui*. L'analogie « part d'unités inférieures pour en faire une unité supérieure (*pag-anus, paganus*) ». Le deuxième point qui oppose agglutination et

<sup>6</sup> Voir à ce propos Amacker (1975 : 196-206).

analogie concerne leur portée: si la première opère uniquement dans la « sphère syntagmatique », la seconde se rapporte aussi bien aux séries associatives qu'aux syntagmes. Enfin le troisième point évoqué concerne le caractère volontaire et actif de l'analogie, par rapport au caractère mécanique, inconscient de l'agglutination. La note des éditeurs qui clôt le chapitre sur l'agglutination du CLG ressemble étonnamment aux idées développées dans l'article de Sechehaye :

Ceci revient à dire que ces deux phénomènes combinent leur action dans l'histoire de la langue ; mais l'agglutination précède toujours, et c'est elle qui fournit des modèles à l'analogie. Ainsi le type de composé qui a donné en grec *hippo-dromo-s* est né par agglutination partielle à une époque de l'indoeuropéen où les désinences étaient inconnues ; (...) mais c'est l'analogie qui en a fait une formation productive avant la soudure absolue des éléments. Il en est de même du futur français (...) Ainsi c'est par l'intervention de l'analogie que l'agglutination crée des types syntaxiques et travaille pour la grammaire ; livrée à elle-même, elle pousse la synthèse des éléments jusqu'à 'unité absolue et ne produit que des mots indécomposables et improductifs (*hanc horam – encore*), c'est-à-dire qu'elle travaille pour le lexique (CLG, p. 244-245).

## Conclusion

Après avoir présenté quelques éléments permettant de saisir la spécificité des questionnements sur la problématique des combinaisons des mots dans la linguistique générale genevoise, nous pouvons identifier des points communs, malgré les différences liées au cadre conceptuel et aux objectifs de chaque approche.

Il faut d'abord préciser que cette problématique n'occupe pas une place très étendue dans l'ensemble de leurs travaux, et ne constitue pas un thème central de recherche et de réflexion. Ce que nous pouvons constater chez chacun d'entre eux c'est que le mode de traitement de cette problématique est spécifique à chacun des trois programmes de recherche et conforme aux enjeux envisagés et aux méthodes mobilisées.

Chez Ch. Bally, cette problématique est liée à la délimitation et à l'identification, opérations cruciales pour la préparation de la recherche stylistique. Son approche hybride lexicopragmatique vise le plus souvent à la description du français autant dans une perspective de stylistique interne qu'externe (comparaison avec l'allemand et avec d'autres langues), sans jamais quitter le terrain de la didactisation des savoirs sur les langues. Dans la description des structures combinatoires, Bally en arrive à élaborer une

terminologie et un appareil conceptuel qui font penser à nombre d'approches plus récentes, soucieuses de rendre compte de la gradualité de ce phénomène, notamment à partir d'analyses de corpus (voir *Langages* 2013).

Henri Frei développe cette problématique dans sa *Grammaire des fautes* dans une mesure plus restreinte et en accord avec conception non normative de la faute de Ch. Bally, sous l'angle qui l'intéresse, celui de la linguistique fonctionnelle.

Parmi ces trois linguistes, celui qui développe cette problématique en accord et conjointement avec les idées exposées dans le CLG est Albert Secheyaye. Méthodologiquement, il montre qu'en traitant ce phénomène, il convient de disjoindre et ensuite de joindre au niveau explicatif les deux points de vue en linguistique, la diachronie et la synchronie. Il montre comment fonctionne la synthèse constructive tout en ayant à son origine la synthèse pure, éléments parfois difficilement dissociables dans la réalité de l'usage.

Ces approches de la combinaison des mots sont néanmoins convergentes sur les points suivants : elles montrent la pensée d'un « continuum », d'une gradualité qui semble inhérente à cette problématique, hier comme aujourd'hui, et reposent sur un modèle dynamique de langue, dont les principes se construisent sur des lectures non-oppositives des distinctions saussuriennes langue-parole, synchronie-diachronie.

## BIBLIOGRAPHIE

### a) sources primaires :

Bally, Charles, *Précis de stylistique : esquisse d'une méthode fondée sur l'étude du français moderne*, Genève, A. Eggimann Éditeur, 1905.

Bally, Charles, *Traité de Stylistique française*, vol. 1, Heidelberg, Éditions Winter ; Paris, Éditions Klincksieck, 1909 [Genève, Librairie Georg, Paris, Éditions Klincksieck, 1951].

Frei, Henri, *La grammaire des fautes*, Paris, Éditions Ennoia, 2007 [1929].

Secheyaye, Albert, « Locutions et composés », *Journal de psychologie normale et pathologique*, 1921, p. 654-675.

De Saussure, Ferdinand, *Cours de linguistique générale*, Paris, Éditions Payot, 1996 [1916].

### b) sources secondaires :

Amacker, René, *Linguistique saussurienne*, Genève-Paris, Éditions Droz, 1975.

Amacker, René, « Le développement des idées saussuriennes chez Bally et Secheyaye », *Historiographia linguistica* 27, 2000, p. 205-264.

- Curea, Anamaria, *Entre expression et expressivité : l'école linguistique de Genève de 1900 à 1940*, Lyon, ENS Éditions, coll. Langages, 2015.
- Curea, Anamaria, « Les linguistiques de l'expression à Genève ou comment expliquer l'institué en mouvement », in Bisconti, Curea, De Angelis (dir.), *Héritages, réceptions, écoles en sciences du langage : avant et après Saussure*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2019, p. 171-181.
- Legallois, Dominique, Tutin Agnès (dir.), *Vers une extension du domaine de la phraséologie*, Langages n°189/2013.
- Lépinette, Brigitte, « Les séries figées dans le *Traité de stylistique* (1865-1947), *Synergies Espagne* 6, 2013, p. 59-77.
- Puech, Christian, « L'esprit de Saussure – Paris contre Genève : l'héritage saussurien », *Modèles linguistiques* 20, 2000, p. 79-93 [disponible en ligne sur [www.unice.fr](http://www.unice.fr), sous le titre « L'esprit de Saussure : réception et héritage (l'héritage linguistique saussurien : Paris contre Genève) »].